



PAR COURRIEL

Québec, le 22 avril 2026

Monsieur François Bonnardel
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 24 février dernier, le député de Saint-Henri – Sainte-Anne déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de maintenir toutes les activités de coordination du don et de la transplantation d'organes sous la gestion indépendante de Transplant Québec.

Les travaux réalisés par la Commission des finances publiques au cours des dernières semaines ont mené au retrait des dispositions portant sur l'attribution des fonctions de coordination des dons d'organes à Héma-Québec. Ces dispositions figuraient dans le projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires, déposé à l'Assemblée nationale le 5 novembre 2025.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

Sonia Bélanger

N/Réf. : 26-MS-00097-009